

ADJUVANT HYDROFUGE LIQUIDE CONCENTRÉ POUR BÉTON ET MORTIER

HYDROFUGE DE MASSE LIQUIDE NORME CE EN 934-2
HYDROFUGE DE MASSE LIQUIDE CONCENTRÉ À EFFET PLASTIFIANT
POUR BÉTONS ET MORTIERS EN ÉTANCHÉITÉ DES CHAPES,
CUVELAGES, BASSINS, ETC.



AVANTAGES PRODUIT

- Hydrofuge de masse concentré sans chlore
- Plastifiant et réducteur d'eau
- Se mélange à l'eau de gâchage
- S'homogénéise parfaitement au mélange
- Résiste aux intempéries, aux eaux salées et aux sulfates de calcium
- Consommation de 0.5% à 1% du poids du ciment

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Fabriqué en France
- Norme CE EN 934-2
- Concentré Sans Chlore
- Résiste aux Intempéries



* émission de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation sur une échelle de classe de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



web

DÉFINITION ET PRÉSENTATION DU PRODUIT

ADJUVANT HYDROFUGE LIQUIDE POUR BÉTON ET MORTIER par son pouvoir plastifiant et réducteur d'eau, permet une parfaite homogénéité et une hydrofugation très efficace des bétons et mortiers dans la masse.

Ajouté à l'eau de gâchage, ADJUVANT HYDROFUGE LIQUIDE POUR BÉTON ET MORTIER, grâce à sa forme liquide, s'homogénéise parfaitement au mélange.

ADJUVANT HYDROFUGE LIQUIDE POUR BÉTON ET MORTIER est un adjuvant concentré garanti sans chlore, qui n'a aucun effet notable sur la prise et la résistance des bétons. Il présente un effet plastifiant et réducteur d'eau comme effet secondaire.

DOMAINES D'APPLICATION

ADJUVANT HYDROFUGE LIQUIDE POUR BÉTON ET MORTIER permet de réaliser dans le cadre des D.T.U., des bétons et mortiers étanches sous pression d'eau :

- Bassins • Radiers • Canaux • Locaux industriels • Réservoirs • Caves • Piscines • Cuves alimentaires
- Stations d'épuration • Joints de maçonnerie • Façades • Fondations • Chapes étanches

ADJUVANT HYDROFUGE LIQUIDE POUR BÉTON ET MORTIER peut être utilisé dans toutes les constructions fortement exposées :

- Aux intempéries • À l'eau pure, salée ou industrielle • Au sulfate de calcium

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

<i>Composition :</i>	Adjuvant non chloré
<i>Aspect :</i>	Liquide
<i>Couleur :</i>	Blanc laiteux
<i>Densité :</i>	0,99 ± 0,02
<i>Températures limite d'application :</i>	+ 5°C à + 35°C
<i>Solubilité et nettoyage des outils :</i>	Eau

PROCÈS VERBAUX - RÉFÉRENCES

Conforme à la norme EN 934-2 : tableau 9.

Rapport d'essais (Société du Canal de Provence) : étude de mortiers avec retardateur et hydrofuge (ADJUVANT HYDROFUGE LIQUIDE POUR BÉTON ET MORTIER).

CONSEILS GÉNÉRAUX D'EMPLOI

1 - Mise en œuvre

ADJUVANT HYDROFUGE LIQUIDE POUR BÉTON ET MORTIER s'ajoute à l'eau de gâchage à raison de 0,5 à 1 % du poids du ciment.

L'eau de gâchage sera diminuée d'environ 5 % par rapport à un béton non hydrofugé.

Pour les mortiers, le sable sera propre et d'une granulométrie pouvant aller jusqu'à 5 mm.

Le dosage du ciment ne doit pas être inférieur à 300 kg par m³.

La plupart des ciments sont compatibles avec ADJUVANT HYDROFUGE LIQUIDE POUR BÉTON ET MORTIER, mais nous conseillons, pour les ciments spéciaux, de faire un essai préalable.



web

2 - Application

Verser ADJUVANT HYDROFUGE LIQUIDE POUR BÉTON ET MORTIER dans l'eau de gâchage. Ajouter ensuite le ciment et les granulats préalablement mélangés.

3 - Consommation

1 à 2 doses de 175 ml par sac de 35 kg de ciment en fonction de l'hydrofugation recherchée.

Pour tous travaux en immersion totale (bassins, piscines, etc.) : 1 % du poids du ciment.

Autres travaux (chapes, enduits, etc.) : 0,5 % du poids du ciment.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES ET SÉCURITÉ

Utilisation sans danger. Remuer avant l'emploi en cas de stockage prolongé. Si ADJUVANT HYDROFUGE LIQUIDE POUR BÉTON ET MORTIER gèle, il retrouve toutes ses qualités après dégel, vérifier seulement l'homogénéité du produit. Ne pas utiliser avec des ciments sursulfatés et alumineux. Éviter les malaxages prolongés. Ne pas employer conjointement avec ACCÉLÉRATEUR, ANTIGEL LIQUIDE POUR BÉTON ET MORTIERS.

TRANSPORT ET STOCKAGE

Transport : non soumis à la réglementation des transports.

Stockage et conservation : à l'abri du gel et de la chaleur. Deux ans en emballage d'origine fermé à l'abri du gel.

CONDITIONNEMENTS

Dose : 300 ml pour un sac de 25 kg, 35 kg et 50 kg de ciment

Bidon : 2 litres et 5 litres

Jerrican : 10 litres et 20 litres

Fût : 220 litres

Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les précédentes éditions. Edition du premier trimestre 2025.



web